

Technicienne en géomatique

Technicien en géomatique

Classe: 14

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à réaliser des travaux techniques ayant trait à l'acquisition, à la collecte, au stockage, au traitement, à la production et à la diffusion de données à référence spatiale ou géographique.

Attributions caractéristiques

1. Assiste et guide les personnes requérantes dans leurs recherches de données géospatiales.
2. Fournit des explications, des conseils et du soutien dans l'utilisation des ressources et des logiciels d'exploitation statistique et des systèmes d'information géographique (SIG).
3. Assure un service d'assistance technique dans le laboratoire.
4. Traite des images numériques : géoréférencées, de télédétection, cartes de base, images fonctionnelles.
5. Collabore à l'élaboration des systèmes d'information géographique (SIG) et des bases de données, traite et interprète des données.
6. Analyse des caractéristiques géographiques d'un territoire et interprète des photos aériennes.
7. Effectue des levées de terrain, prend des mesures sur des cartes et des plans.
8. Collabore au développement des outils de gestion et de diffusion d'information géographique.
9. Collabore avec les autorités de son secteur et les conseille sur les méthodes de travail ainsi que sur les procédés ou procédures propices à répondre aux besoins. Effectue les recherches nécessaires dans les circonstances.
10. Participe à la préparation de la formation et la dispense selon la demande.
11. Complète différents formulaires et prépare des rapports, guides et documents relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.C. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Deux (2) années d'expérience pertinente.